

## DIRECTIVES POUR L'ENVOI D'ÉCHANTILLONS HUMAINS À DES FIN DE DÉPISTAGE DE LA RAGE AU CANADA

**Facteurs de risque de la rage** Encéphalite de cause indéterminée ET exposition à une chauve-souris ou à un autre animal sauvage OU voyage à l'extérieur du Canada

Les cas de rage humaine sont rares au Canada : depuis 1924, seuls 25 cas ont été documentés. Le dernier cas de rage humaine documenté au pays ayant comme origine une exposition à un mammifère terrestre remonte à 1967. Depuis, tous les cas de rage au pays étaient attribuables à l'exposition à une chauve-souris. Deux personnes ont contractées la rage dans les Caraïbes à la suite de morsures de chien.

**QUATRE échantillons doivent être envoyés pour le dépistage ante mortem, car aucune analyse ne suffit à elle seule à exclure un diagnostic de rage.**

Si les symptômes apparaissent en moins de sept jours, un résultat négatif ne permet pas d'exclure un diagnostic d'infection au virus de la rage, car l'excrétion virale peut être intermittente, et la production d'anticorps négligeable. Il pourrait être nécessaire de recueillir d'autres échantillons plus tard durant l'évolution de la maladie pour exclure définitivement un diagnostic de rage.

Échantillons:	1) Biopsie de peau de la nuque	2) Salive	3) Liquide céphalorachidien	4) Sérum
<b>Prélèvement:</b>	Biopsie de pleine épaisseur de la peau, d'au moins 5 mm de diamètre, comprenant plusieurs follicules pileux	Plusieurs prélèvements à intervalle d'au moins 12 heures / 2 à 3 ml par échantillon.	1 ml	2 ml
<b>Contenant:</b>	Contenant stérile dans lequel l'échantillon est placé à côté d'un morceau de gaze humide. NE PAS envelopper l'échantillon.	Tube ou fiole stérile. Aucun agent de conservation.	Tube ou fiole stérile.	Fiole stérile munie d'un bouchon à vis.
<b>Température de conservation:</b>	4 or -20°C	-20°C ou plus froid	-20°C ou plus froid	4 or -20°C
<b>Envoyer à:</b>	<b>ACIA</b>	<b>ACIA</b>	<b>ACIA</b>	<b>ASPC</b>
<b>Analyses:</b>	✓ immunofluorescence ✓ RT-PCR en temps réel	✓ RT-PCR en temps réel	✓ RT-PCR en temps réel	✓ test de séroneutralisation du virus de la rage
<b>Cibles des analyses:</b>	Virus	Virus	Virus	anticorps
<b>Remarques:</b>	Plusieurs analyses sont effectuées, envoyez des biopsies de taille suffisante.	La présence de bile ou de sang peut fausser les analyses.	Les échantillons sont souvent NON CONFORMES en raison de l'absence ou du manque d'ADN du patient, lequel sert de témoin pour l'extraction et l'amplification de l'échantillon.	Cette analyse a une valeur diagnostique limitée si le patient a préalablement été vacciné contre la rage.

**Analyses post-mortem.** Envoyez à l'ACIA des échantillons frais de tissu cérébral, de tronc cérébral et de cervelet (1 cc dans un tube ou une fiole stérile).

### Documentation et envoi (respecter tous les règlements et toutes les directives applicables de Transport Canada)

ACIA-Agence canadienne d'inspection des aliments

- 1) Envoyez par fax (343-212-0202) ou courriel ([cfia.rabieseast-rageest.acia@inspection.gc.ca](mailto:cfia.rabieseast-rageest.acia@inspection.gc.ca)) la page 4 dûment remplie du document Détection de la rage à l'ACIA : échantillons humains, disponible à [Directives sur la rage | Association canadienne des médecins vétérinaires \(veterinairesauCanada.net\)](http://www.veterinairesauCanada.net)
- 2) Remplissez et envoyez par voie électronique le formulaire Soumission d'échantillon pour la détection de la rage, disponible à l'adresse [Trouver un formulaire](#) (recherchez le formulaire 2908).
- 3) Apposez sur le colis des étiquettes portant les indications suivantes :
  - a) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'expéditeur;
  - b) « R-Unit, Agence canadienne d'inspection des aliments, 3851, chemin Fallowfield, Ottawa (Ontario) K2J 4S1 (343-212-0340) »
  - c) « Substance biologique de catégorie B » et étiquette de danger en forme de losange UN3373
  - d) le numéro de téléphone d'une personne joignable 24 h sur 24 en cas d'urgence.
- 4) Faites le suivi de l'envoi jusqu'à ce qu'il arrive à destination ET que vous recevez un courriel de [cfia.DoNotReply-NePasRepondre.acia@canada.ca](mailto:cfia.DoNotReply-NePasRepondre.acia@canada.ca) indiquant qu'il a bien été reçu.

ASPC-Agence de la santé du Canada

- 1) Communiquez avec le laboratoire par téléphone (204-789-7037) ou courriel ([nml.rabies.rickettsia-lnm.larage.rickettsies@phac-aspc.gc.ca](mailto:nml.rabies.rickettsia-lnm.larage.rickettsies@phac-aspc.gc.ca)) avant d'envoyer vos échantillons.
- 2) Remplissez et envoyez par voie électronique le formulaire « Requête d'analyse sérologique – neutralisation du virus de la rage », disponible à l'adresse <https://cnphi.canada.ca/gts/laboratory/1020>.
- 3) Apposez sur le colis les étiquettes portant les indications suivantes :
  - a) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'expéditeur;
  - b) « Rage, Laboratoire national de microbiologie, 1015, rue Arlington, Winnipeg (Manitoba) R3E 3R2 (204-789-7037) »
  - c) « Substance biologique de catégorie B » et étiquette de danger en forme de losange UN3373;
  - d) le numéro de téléphone d'une personne joignable 24 h sur 24 en cas d'urgence.